

Interprétariat communautaire dans le domaine social : une collaboration qui en vaut la peine !



Qu'il intervienne dans la protection de la jeunesse et de l'adulte, auprès des services en charge du placement, dans le cadre de l'aide aux victimes, dans le domaine d'animation socio-culturelle ou en milieu scolaire, le travail social est marqué par des thèmes complexes et émotionnels. Si des difficultés de compréhension linguistiques et culturelles viennent s'ajouter à la complexité et à l'aspect émotionnel inhérents à ces thèmes, les enseignant-e-s atteignent leurs limites professionnelles.

Les arguments ci-après vous montrent pourquoi cela vaut la peine de faire appel à des interprètes communautaires professionnel-le-s à un stade précoce, et en quoi cette collaboration a une utilité concrète.

Arguments professionnels

La compréhension instaure la confiance : le fait de comprendre et de se sentir compris génère la confiance et la sécurité. Quand le sujet d'un entretien est émotionnel et complexe notamment, cela peut jouer un rôle décisif pour une communication efficace.

La compréhension est une condition de l'intégration : compréhension des devoirs et des attentes, des droits et des offres, des procédures, des concepts et des habitudes : tant que tout cela n'est pas possible à cause des barrières linguistiques, les interprètes communautaires professionnels apportent une contribution déterminante au déroulement efficace du processus d'intégration.

Les interprètes communautaires jettent des ponts : les interprètes communautaires professionnel-le-s sont aussi des expert-e-s dans l'art de jeter des ponts culturels. Ils connaissent les différences culturelles potentielles et vous permettent de clarifier les représentations et les attentes mutuelles lors de l'entretien avec les clients et clientes.

Les clients et clientes sont informés : le système social de la Suisse est complexe et se différencie généralement de manière fondamentale de celui du pays d'origine respectif de votre client-e. Les interprètes communautaires vous soutiennent dans vos efforts pour informer votre interlocuteur/trice de ses droits et obligations de manière précise et spécifique. Vous stimulez ainsi sa volonté de coopération.

Le secret professionnel est garanti : les interprètes communautaires sont soumis-e-s au secret professionnel.

Un gage de qualité : les interprètes communautaires professionnel-le-s disposent d'aptitudes linguistiques et communicationnelles avérées. Ils connaissent et respectent les différents rôles des personnes prenant part à l'entretien. Ils effectuent leur travail de manière correcte, neutre et impartiale, sans devoir prendre en considération le tissu de liens établis comme cela est le cas pour les parents et les connaissances.

Les enfants ne doivent en aucun cas être sollicités en tant qu'interprètes : une responsabilité trop importante (et un pouvoir trop grand) leur serait donnée dans ce rôle, et il en résulterait un changement de position problématique au sein de la structure familiale et institutionnelle.

Arguments éthiques

Egalité de traitement : le recours ciblé à l'interprétariat communautaire vous permet de percevoir de la même manière la collaboration avec tou-te-s les client-e-s, indépendamment des différences linguistiques et culturelles.

Mêmes droits, mêmes devoirs, mêmes chances : les client-e-s doivent tou-te-s bénéficier des mêmes chances et possibilités de participation. Le fait de réussir à s'entendre avec les client-e-s au sujet des droits et devoirs mutuels y contribue dans une mesure déterminante.

Arguments juridiques

Protection contre la discrimination : les interprètes communautaires vous aident à effectuer votre travail sans discrimination.

Obligation d'informer et d'expliquer : la collaboration avec des interprètes communautaires vous permet de surmonter les barrières linguistiques et socioculturelles et de vous acquitter efficacement de votre mission d'information et d'explication.

Arguments économiques

Efficience et efficacité : vous souhaitez accomplir votre travail de manière efficace et efficiente. Dans le domaine du travail social, où la communication joue un rôle très important, cela suppose de pouvoir se comprendre sans obstacle ni lacune.

Eviter les malentendus et les coûts qu'ils génèrent : les malentendus peuvent entraîner des passages à vide ou des conflits qui occasionnent en règle générale des coûts consécutifs. Une collaboration précoce avec des interprètes communautaires vous permet d'empêcher une telle évolution.

Le service d'interprétariat régional est votre partenaire

Dans le cadre d'une procédure simple et rapide, le service d'interprétariat organise la collaboration efficace avec des interprètes communautaires dans la mesure où il s'occupe de l'aspect administratif et se porte garant de la qualité. Il vous affecte l'interprète communautaire le mieux adapté à vos besoins ou aux exigences de l'intervention concrète sur le plan personnel et technique.

Le service d'interprétariat est également à votre disposition pour des prestations d'information et de conseil, et clarifie avec vous la sollicitation d'autres offres telles que la médiation interculturelle.

Les coordonnées de tous les services professionnels d'interprétariat communautaire de Suisse sont disponibles sur le site Internet d'INTERPRET : www.inter-pret.ch/fr

